

## Révision du Plan local d'urbanisme de Dourdain

---

### Article / octobre 2015

Diffusion : bulletin municipal et/ou site internet de la commune

Rédaction : Perspective. Atelier d'urbanisme

## CONSTRUISONS ENSEMBLE LE DOURDAIN DE DEMAIN

---

### Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification au niveau communal. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol pour **quiconque veut construire, modifier, transformer, réhabiliter ou agrandir une construction.**

**Votre avis nous intéresse !**

**Venez vous exprimer** sur le registre destiné à recueillir vos observations et vos suggestions. Il est disponible à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Notre Plan local d'urbanisme date de 2007. Ce dernier s'avère aujourd'hui inadapté aux dynamiques de développement en cours sur la commune et aux évolutions législatives récentes.

Dernièrement promulguée, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) renforce la place des considérations environnementales dans les projets d'aménagement. Elle réaffirme notamment la lutte contre l'étalement urbain et la préservation de la biodiversité.

**La révision du PLU, c'est l'occasion de doter la commune d'un outil juridique adapté au contexte local.** C'est aussi permettre à la commune de **relever les défis de demain, afin de garantir une évolution équilibrée et maîtrisée de notre territoire,** conciliant développement urbain, développement économique et préservation de notre cadre de vie.

**Nous souhaitons que tous les Dourdanais soient associés à cette démarche.** On ne peut en effet construire valablement l'avenir que sur la base d'un horizon partagé par tous.

Nous avons sollicité le concours du bureau d'études Perspective. Atelier d'urbanisme pour assister la commune dans l'élaboration de son document d'urbanisme. Il travaille actuellement, en partenariat avec les services du Pays de Liffré, à l'élaboration du diagnostic urbain, paysager et environnemental du territoire communal.

Les études se dérouleront sur plusieurs mois. L'objectif de la municipalité est d'approuver le prochain Plan local d'urbanisme au premier semestre 2017.

